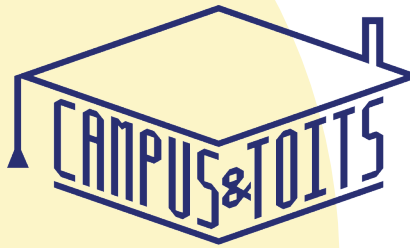


Le vrai prix d'un logement



COOPÉRATIVE DE LOGEMENTS
ÉTUDIANTS EN OCCITANIE

contact@campus-et-toits.fr
www.campus-et-toits.fr

Tu envisages de candidater à un logement de Campus et Toits ? Pour t'aider à calculer combien va réellement te coûter le logement, voici quelques informations !

Que comprend le loyer versé à Campus & Toits ?

Le montant affiché par notre association inclut :

La part du loyer versé au propriétaire par notre association

Les provisions pour charges payées par l'association au propriétaire

Des frais de gestion locative

Pour la calculer, le loyer est rapporté au m². Ton bail comprendra la totalité des surfaces privatives (ta chambre, éventuellement des sanitaires ou une salle de bain accessible uniquement depuis ta chambre) et une part des surfaces partagées (ces surfaces sont divisées par le nombre de colocataires).

Ces frais permettent à Campus et toits de financer la recherche de logements, de locataires, l'établissement du bail, la réalisation de l'état des lieux, la délivrance des quittances et le suivi des règlements, les petits travaux d'entretien, etc.

Ces charges sont très variables d'un logement à l'autre car elles ne comprennent pas les mêmes services. Par exemple, dans un immeuble, elle peuvent inclure les frais d'entretien d'un ascenseur, ce que tu n'auras pas dans une maison individuelle.

D'autres frais sont à prévoir !
Vérifie s'ils sont ou non déjà compris dans les charges.

Quels autres frais faut-il prévoir ?

Assurance responsabilité locative

Abonnement et consommation électrique

Abonnement et consommation Gaz

Consommation Eau

Contrat entretien annuel chaudière gaz individuel

Contrat entretien annuel chauffe-eau gaz individuel

Taxe d'enlèvements des ordures ménagères

Attention, vivre en maison individuelle coûte plus cher (en moyenne 100 € / mois/ locataire) qu'en appartement !

Voici quelques **estimations** pour un T4 (3 colocataires) basées sur la **consommation moyenne des français**.

A toi de prendre contact avec chaque fournisseur pour faire ta **propre estimation** !

A TOI DE JOUER !
 Reporte les sommes qui te concernent dans la colonne de droite pour prévoir ton budget !

| Nature des frais | Remarque / précision | Par an/pers | Par mois/pers | Fais ton calcul ! |
|---|---|-------------|---------------|-------------------|
| Assurance responsabilité locative | Obligatoire pour chaque locataire | 70 € | 6 € | |
| Abonnement et consommation électrique | 1 abonnement par logement (pensez à inscrire des cotitulaires) | 43 € | 4 € | |
| | Consommation des équipements (lampes, frigo, machines à laver, ordi...) | 72 € | 6 € | |
| | Cuisson | 36 € | 3 € | |
| | Eau chaude (cumulus) individuelle | 144 € | 12 € | |
| | Chauffage individuel | 540 € | 45 € | |
| Abonnement et consommation Gaz | 1 abonnement par logement (pensez à inscrire des cotitulaires) | 40 € | 3 € | |
| | Cuisson | 12 € | 1 € | |
| | Eau chaude individuelle | 48 € | 4 € | |
| | Chauffage individuel | 204 € | 17 € | |
| Eau | Si logement individuel et non compris dans les charges | 220 € | 18 € | |
| Contrat entretien annuel chaudière gaz individuel | Si chaudière gaz | 125 € | 10 € | |
| Contrat entretien annuel chauffe-eau gaz individuel | Si chauffe-eau gaz | 125 € | 10 € | |
| Taxe d'enlèvement ordures ménagères | Renseigne-toi auprès de la mairie | | | |
| TOTAL | | | | |

Tu peux bénéficier d'allocations logements (voir la fiche) à déduire de ton total.
 On estime que le coût total du logement (loyer + charges + abonnements + assurances-APL) ne doit pas dépasser 50% de tes revenus.